

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2025

VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR -
(N° 856)

AMENDEMENT

N° CD362

présenté par

Mme Ozenne, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Batho, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 5

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« a) A Au premier alinéa du I, après le mot : « climatique », sont insérés les mots : « et à la lutte contre l'effondrement de la biodiversité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de compléter les modifications apportées à l'article L211-1 du code de l'environnement, pour établir que la gestion de la ressource en eau doit non seulement prendre en compte les adaptations nécessaires au changement climatique mais également à la lutte contre l'effondrement de la biodiversité.

Les cours d'eau accueillent avec les zones humides 40% de la biodiversité mondiale. Or, la plus forte dégradation de la biodiversité se trouve dans les milieux d'eau douce avec un effondrement de 85% des populations depuis 1970.

La biodiversité est pourtant essentielle au cycle de l'eau, en jouant un rôle d'atténuation des crues, de lutte contre l'érosion, de ralentissement du cycle de l'eau, d'infiltration de l'eau dans les sols, de lutte contre les sécheresses et de purification.

Son effondrement menace directement notre système agricole et sa capacité à s'adapter aux

dérèglements climatiques. C'est pourquoi il convient d'intégrer pleinement sa préservation dans les politiques de gestion de la ressource en eau.